

Île-de-France Terre de saveurs et le Groupe Monoprix s'engagent dans un partenariat de long-terme pour valoriser les produits locaux



Partager

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Imprimer](#)
- [Email](#)

[> Retour sur la liste des actualités](#)

#Alimentation

Île-de-France Terre de saveurs et le Groupe Monoprix s'engagent dans un partenariat de long-terme pour valoriser les produits locaux

Résolument engagés en faveur d'une alimentation de qualité et locale, Île-de-France Terre de saveurs et le Groupe Monoprix ont signé une **convention de partenariat** afin de valoriser les produits régionaux et d'encourager la structuration de [filières agroalimentaires locales](#).

A travers cette convention, le Groupe Monoprix s'engage à accroître significativement le **référencement des produits franciliens** d'ici à 2030, inscrivant ainsi cette démarche dans une dynamique de développement des filières régionales.

Le Groupe Monoprix s'engage, en outre, à **améliorer la visibilité de l'ensemble des produits franciliens** porteurs de la marque PRODUIT EN en Île-de-France » dans ses magasins franciliens et à organiser conjointement avec Ile-de-France Terre de saveurs des **opérations événementielles de valorisation des produits régionaux**. « Promouvoir les produits franciliens répond bien sûr aux attentes de nos clients, mais illustre également les valeurs de notre entreprise engagée depuis son origine dans la « chaîne du bon » et profondément ancrée dans les territoires. A travers ce partenariat avec Ile-de-France Terre de saveurs, nous donnons une nouvelle dimension à notre démarche pour le développement de la consommation locale » note Diane Coliche, Directrice Générale Exécutive de Monoprix.

En résonance avec les valeurs affirmées par la Région Ile-de-France dans le [Plan Régional pour une Alimentation locale, durable et solidaire](#), adopté en février dernier, le Groupe Monoprix s'engage à amplifier ses actions dans les domaines de la solidarité alimentaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de la préservation de l'environnement. Le soutien aux formations qualifiantes et à la promotion des savoir-faire & métiers du secteur alimentaire et agricole a également été intégré à cette convention.

Pour sa part, Île-de-France Terre de saveurs s'engage à accompagner le Groupe Monoprix dans l'accroissement de son **référencement de produits franciliens**.

« Nous sommes ravis de la qualité des échanges avec Monoprix qui fait preuve d'un véritable engagement pour mettre à disposition des consommateurs franciliens des produits de qualité et de proximité. A travers cette convention, nous souhaitons aider nos producteurs à avoir toujours plus de visibilité et répondre aux attentes des franciliens » relève Gérard Hébert, Président d'Île-de-France Terre de saveurs.